

AXIOM OBLIGATAIRE RC EUR(V) (LU1876460905)

VL : 2 283,46€

Perf. du mois : 0,77%

Perf. depuis le début de l'année : 1,69%

Encours du fonds

1 163,32 M€

SRI¹



SFDR²



Société de gestion

Axiom Alternative Investments

Gestionnaire financier par délégation

AXM Alternative Investments

Forme juridique

SICAV - UCITS de droit luxembourgeois

Date de création de la stratégie

23 juillet 2009

Date de création de la part

6 octobre 2010

Fréquence de valorisation

Quotidienne

Dépositaire

CACEIS Bank - Lux

Valorisateur

CACEIS Lux

Devise de la part

EUR

Cut-off et règlement - livraison

12h00 CET, J+3 (Jours Ouvrés)

Affectation des résultats

Capitalisation

Frais de gestion

1,20%

Commission de surperf.

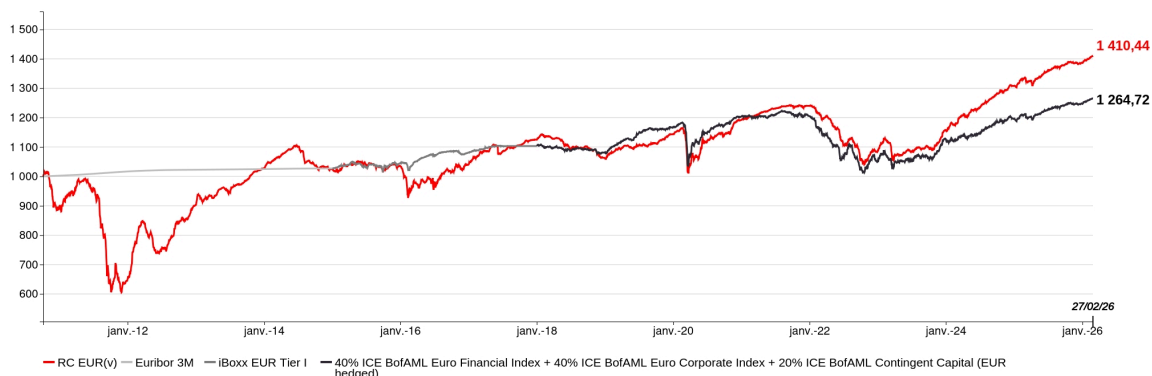
20% (si perf. > à l'indice)

Objectif d'investissement³

L'objectif d'investissement du produit est d'atteindre, sur un horizon d'investissement minimum de 3 ans, une performance nette des frais de gestion similaire ou supérieure à celle de ses indices de références : l'ICE BofAML Euro Financial Index (40%), l'ICE BofAML Euro Corporate Index (40%) et l'ICE BofAML Contingent Capital Index (20%).

Évolution de la performance nette depuis création (base 1000)

Fonds créé sous forme de FCP de droit français le 23 juillet 2009 avant d'être absorbé par la SICAV Axiom Lux de droit luxembourgeois le 28 janvier 2019



Performances historiques nettes de frais (%)

	Performances cumulées					Performances annualisées		
	Depuis 1er janvier	1 mois	1 an	3 ans	5 ans	3 ans	5 ans	Depuis création
Axiom Obligataire - RC EUR(v)	1,69%	0,77%	5,52%	26,5%	17,35%	8,15%	3,25%	2,26%
Indice de référence	1,32%	0,47%	4,31%	19,33%	5,64%	6,07%	1,1%	1,54%

	Performances calendaires									
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Axiom Obligataire - RC EUR(v)	0,39%	8,22%	-5,48%	7,54%	4,3%	4,02%	-12,65%	6,92%	12,94%	6,03%
Indice de référence	3,49%	2,08%	-2,01%	7,8%	3,25%	0,15%	-12,87%	7,34%	6,15%	4,33%

Indicateurs clés

Rendement à maturité EUR	5,78%	Sensibilité taux	4,30	Sharpe Ratio 3 ans	1,77
Rendement au call EUR	4,23%	Sensibilité crédit	2,75	Sharpe Ratio 5 ans	0,48
Nombre de positions	146	Rating moyen émetteurs (WARF)	BBB+	Volatilité 3 ans	2,86%
Spread	175 bps	Rating moyen émissions (WARF)	BBB-	Volatilité 5 ans	2,96%

Les performances passées ne constituent pas une indication des performances actuelles et futures.

Source : Axiom AI | 1 L'échelle de risque (SRI) représente la volatilité historique annuelle du sub-fund sur une période de 5 ans. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds. La catégorie de risque associée au sub-fund n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie de risque la plus basse ne signifie pas « sans risque ». Le capital investi initialement n'est pas garanti | 2 Sustainable financial disclosure : produits qui promeuvent des caractéristiques environnementales et/ou sociales | 3 Il n'existe aucune garantie que l'objectif d'investissement soit atteint ou qu'il y ait un retour sur investissement. Informations sur les indices à l'adresse suivante : <https://www.ice.com/fixed-income-data-services/index-solutions>

AXIOM OBLIGATAIRE RC EUR(V) (LU1876460905)

Commentaire de gestion

Gérant du fonds



Antonio Roman

Les banques européennes ont affiché une performance en légère baisse (SX7R -1,2%) en février, malgré une très bonne saison des résultats, à nouveau au-dessus des attentes. Les craintes autour de l'IA, de la géopolitique et du marché du crédit privé ont pesé sur les cours. Les indices obligataires se sont mieux comportés, malgré une hausse des spreads en toute fin de mois, après l'annonce de la faillite frauduleuse de Market Financial Solutions, à laquelle Barclays et Santander, notamment, étaient exposées. L'indice AT1 (+0,37%) surperforme à nouveau l'indice High Yield (+0,12%).

Sur le plan macroéconomique, la BCE a maintenu ses taux inchangés pour la 5ème fois consécutive, le taux de facilité de dépôt restant à 2,00 %. La présidente Lagarde a réaffirmé que la politique monétaire se trouvait dans une « bonne situation », tout en soulignant une vigilance accrue face à l'appréciation de l'euro et une approche « meeting par meeting ». L'inflation en zone euro a ralenti à 1,7 % en janvier, son plus bas niveau depuis septembre 2024, tandis que l'inflation sous-jacente est retombée à 2,2 %. Les marchés obligataires ont été soutenus par de fortes baisses des taux longs, des deux côtés de l'Atlantique (le taux allemand 10 ans a reculé d'environ 20bps et le taux américain 10 ans d'environ 30bps). Au-delà des politiques des banques centrales, ces mouvements s'expliquent par une demande accrue de valeurs refuges.

L'événement économique majeur du mois a été la décision de la Cour suprême américaine invalidant l'utilisation de l'IEEPA pour imposer des droits de douane. Le président Trump a immédiatement répliqué en imposant un tarif global de 10 % sous la Section 122 du Trade Act de 1974, relevé à 15 % le lendemain, pour une durée de 150 jours. Pour l'Europe, l'accord commercial EU-US prévoyant un tarif de 15 % est en suspens, le Parlement européen ayant reporté sa ratification. En matière de résultats, la saison du T4 2025 a été à nouveau positive pour le secteur bancaire européen, avec un ratio beat/miss d'environ 5:2, et maintenant 22 trimestres consécutifs de révisions nettes à la hausse, et des estimations 2026/2027 de résultats avant impôts révisées de +1 %/+2 %. Les fondamentaux des banques continuent de se renforcer. Parmi les faits notables, on relève les excellents résultats d'Erste Bank, la bonne performance de HSBC (+7,9 % le jour des résultats), les solides chiffres de BNP, tandis que Deutsche Pfandbriefbank a émis un "profit warning".

L'activité du M&A continue d'être particulièrement soutenue et confirme l'excellente santé du secteur. L'accord Zurich-Beazley a été finalisé à £8 milliards en cash (+4 % par rapport à l'offre précédente). Santander a acquis Webster Bank pour \$12,2 milliards (6,8x P/E post-synergies). Monte dei Paschi va fusionner avec Mediobanca, transférant les participations Assicurazioni Generali et sa banque d'investissement dans une nouvelle entité, ce qui était le plan que défendait la BCE. Nuveen a racheté Schroders avec une prime de 34 % à £9,9 milliards, NatWest a acquis Evelyn Partners pour £2,7 milliards en cash et Victory Capital (dont Amundi détiendra 26%) a lancé une contre-offre sur Janus Henderson à \$57,04. Zurich a poursuivi sa stratégie d'acquisitions avec ClearView en Australie tandis que Deutsche Boerse rachetait les minoritaires d'ISS.

Concernant les controverses, les événements autour de BFF Bank ont confirmé nos craintes : se sont succédé profit warning, départ du CEO, chute violente de l'action et investigations pour fraudes comptables. Sur le plan réglementaire, le comité de Bâle a publié un rapport sur les titrisations synthétiques (SRTs), qui atteignent à présent 750 milliards d'euros, Barclays étant le plus gros utilisateur en volume et RBI le plus important en proportion du CET1. Ce rapport confirme l'intérêt indéniable de ces transactions, mais aussi que le seuil d'1pp de CET1 est celui avec lequel les superviseurs semblent confortables. L'EBA, quant à elle, a indiqué que le « nettoyage » des titres Legacy était quasiment achevé. Une page se tourne, même si quelques titres intéressants existent encore. Intesa et UniCredit ont innové sur le marché des AT1, avec des premières émissions à trigger variable, une particularité notable. En matière de notations, S&P a révisé la perspective de l'Italie à positive, ce qui a eu un impact positif pour plusieurs banques italiennes.

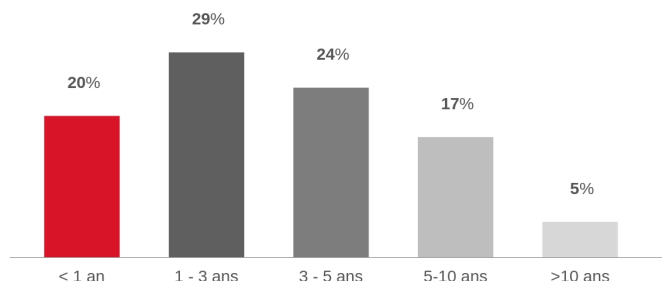
Le fonds s'est renforcé sur CCF et Oldenburgische Landesbank (rachetée par le Crédit Mutuel). Nous avons participé à la nouvelle émission senior de la Banque de développement de la mer noire, notée BBB. Les durations taux et crédit sont restées stables.

AXIOM OBLIGATAIRE RC EUR(V) (LU1876460905)

Répartition du portefeuille (en % de l'actif)

Répartition par maturité

Répartition en % des obligations hors tout instrument dérivé autre que CDS single-name



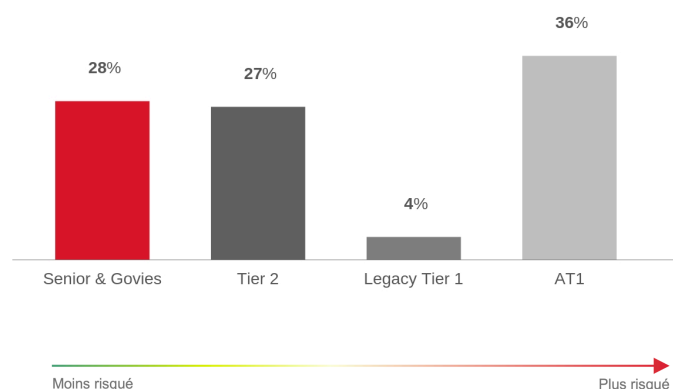
Les émetteurs principaux

Hors obligations d'Etat, indice et dérivés

Émetteurs	Poids
SOGECAP SA	2,27%
BNG BANK NV	2,12%
BARCLAYS PLC	2,03%
NIBC BANK NV	1,94%
UNICAJA BANCO SA	1,69%

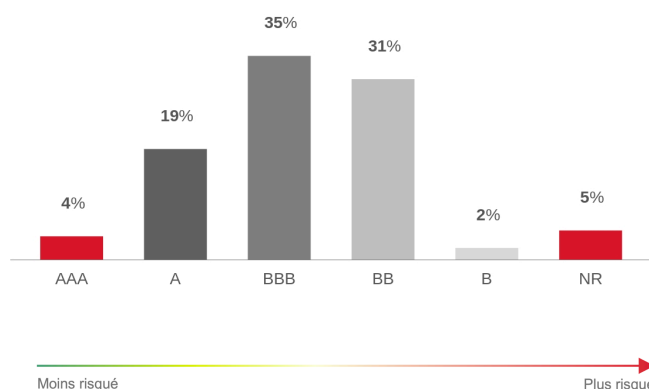
Répartition par subordination

Répartition en % des obligations hors tout instrument dérivé autre que CDS single-name



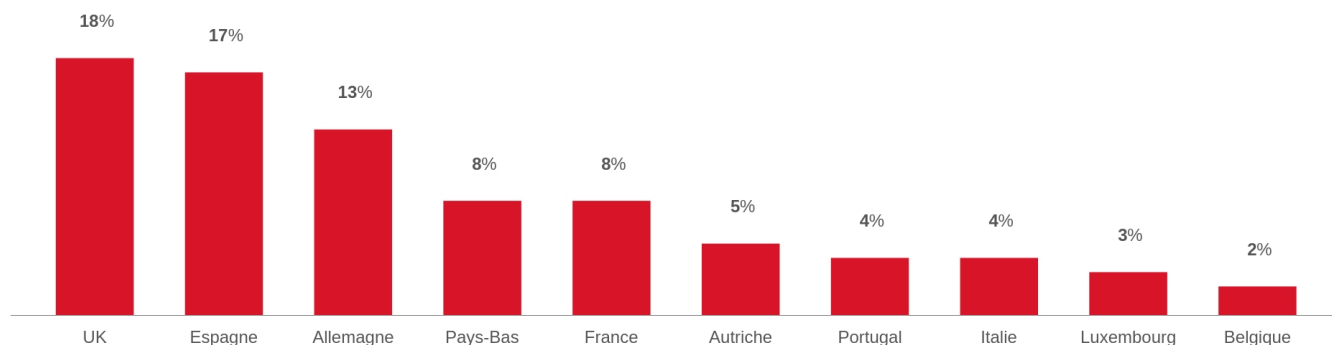
Répartition par notation

Uniquement titres obligataires



Répartition par pays - Top 10

Répartition en % des obligations hors tout instrument dérivé autre que CDS single-name



AXIOM OBLIGATAIRE RC EUR(V) (LU1876460905)

Composition des coûts

Sur base d'un investissement de 10000 EUR et un coût annuel si vous sortez après 1 an.

Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 2,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	200 EUR
Coûts de sortie	Cela comprend des coûts de distribution de 2,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	200 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,40% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	140 EUR
Coûts de transaction	0,28% de la valeur de votre investissement. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	28 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	0,71% Description : 20% (toutes taxes comprises) maximum lorsque le produit surperforme les indices de référence. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années ou depuis la création du produit si elle est inférieure à 5 ans.	71 EUR

Risques principaux – pour plus d'information veuillez-vous référer au prospectus

Risque de crédit : Ce risque découle de la possibilité qu'un émetteur d'obligations ou de titres de créance ne soit pas en mesure d'honorer ses obligations de paiement, à savoir le paiement des coupons et/ou le remboursement du capital à l'échéance. Un tel défaut peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du Compartiment (y compris les TRS ou les DPS). Cela inclut également le risque d'une dégradation de la notation de crédit de l'émetteur.

Risque de contrepartie : Un Compartiment qui investit dans des dérivés de gré à gré peut se trouver exposé au risque découlant de la solvabilité de ses contreparties et de leur capacité à respecter les conditions de ces contrats. Le Compartiment peut conclure des contrats à terme, des options et des swaps, y compris des CDS, ou utiliser des techniques dérivées, ce qui implique le risque que la contrepartie ne respecte pas ses engagements aux termes de chaque contrat.

Risque de liquidité : Risque découlant de la difficulté ou de l'impossibilité de vendre des titres détenus en portefeuille lorsque nécessaire et au prix de valorisation du portefeuille, en raison de la taille limitée du marché ou de volumes d'échange insuffisants sur le marché où ces titres sont habituellement négociés. La concrétisation de ce risque peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du Compartiment.

Glossaire

Contingent convertible (Coco)	Titres qui peuvent être convertis en actions dans certaines circonstances, généralement lorsqu'un seuil de ratio de solvabilité a été franchi.
Obligations Legacy	Dette hybride qui était éligible en tant que capital réglementaire sous Bâle 1 ou Bâle 2 et qui n'est plus éligible sous Bâle 3.
Rating	Une notation de crédit est l'opinion d'un organisme de crédit particulier concernant la capacité et la volonté d'une entité (gouvernement, entreprise ou particulier) à remplir ses obligations financières dans leur intégralité et dans les délais impartis. Une notation de crédit indique également la probabilité qu'un débiteur fasse défaut.
Ratio de Sharpe	Mesure l'écart de rentabilité d'un portefeuille d'actifs financiers (actions par exemple) par rapport au taux de rendement d'un placement sans risque (autrement dit la prime de risque, positive ou négative), divisé par un indicateur de risque, l'écart type de la rentabilité de ce portefeuille, autrement dit sa volatilité. Plus il est élevé, plus l'actif génère une surperformance ajustée du risque.
Rendement à maturité	Le taux de rendement à maturité correspond au taux de rendement effectif d'une obligation. Le rendement à maturité est essentiellement le taux de rendement interne d'une obligation si elle est détenue jusqu'à l'échéance.
Rendement au call	Le rendement au call est une mesure du rendement auquel un investisseur peut s'attendre si une obligation est rachetée par l'émetteur avant sa date d'échéance. Cela se produit lorsque l'émetteur décide de rembourser l'obligation avant qu'elle n'atteigne sa date de maturité.
Sensibilité crédit	Il s'agit de la sensibilité du prix d'un titre aux variations de son spread de crédit. Le spread de crédit d'un titre est la différence entre le rendement à l'échéance du titre lui-même et le rendement d'un taux de référence (obligation du Trésor ou autre obligation souveraine).
Sensibilité taux	La sensibilité d'une obligation mesure la variation de sa valeur en pourcentage induite par une variation donnée du taux d'intérêt. Par exemple, une obligation dont la sensibilité est de 3 baisse de 3% si le taux du marché augmente de 1%. La sensibilité diminue lorsque l'on se rapproche de la date d'échéance de l'obligation.
Subordination de dette	Le principe général est que lorsqu'il n'y aura pas suffisamment d'argent pour rembourser toutes les dettes, la dette subordonnée sera payée après les autres dettes.
Tier 1	Titres non prioritaires en cas de liquidation, ils n'ont pas d'échéance, leur coupon est facultatif et non cumulable. Ce sont les titres de dette les plus risqués et offrant pour cela, des rendements parmi les plus importants.
Volatilité	La volatilité d'un titre ou d'un fonds indique dans quelle amplitude le prix de ce titre ou de ce fonds peut varier, à la hausse comme à la baisse, par rapport à son prix moyen, sur une période de temps donnée.

Ce document est réservé uniquement à des investisseurs professionnels au sens de la Directive européenne sur les marchés d'instruments financiers.

Ce document promotionnel est un outil de présentation simplifié et ne constitue ni une offre de souscription ni un conseil en investissement. Ce document ne peut être reproduit, diffusé, communiqué, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. L'accès aux produits et services présentés peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Le traitement fiscal dépend de la situation de chacun. Le DICI doit être remis au souscripteur préalablement à chaque souscription. Pour une information complète sur les orientations stratégiques, la politique d'exécution et l'ensemble des frais, nous vous remercions de prendre connaissance du prospectus, des DICI et des autres informations réglementaires accessibles sur notre site www.axiom-ai.com ou gratuitement sur simple demande au siège de la société de gestion, Compartiment de AXIOM LUX, société d'investissement à capital variable régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg et agréée par l'organisme de régulation financière (la CSSF) en tant qu'OPCVM. Le prospectus pour la Suisse, le document d'information clé pour l'investisseur, les rapports semestriels et annuels et d'autres informations peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant suisse et du bureau de paiement du fonds : CACEIS, Montrouge succursale de Nyon/Suisse, SA, Route de Signy 35, CH-1260 Nyon. Il se peut que des compartiments présents dans la SICAV ne soient pas commercialisables en Belgique. Nous recommandons donc à la clientèle belge de vérifier avec son conseiller en investissement les modalités de souscription dans le Fonds.